

Zeitschrift: The Swiss observer : the journal of the Federation of Swiss Societies in the UK

Herausgeber: Federation of Swiss Societies in the United Kingdom

Band: - (1922)

Heft: 56

Rubrik: Subscription rates

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 22.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

The Swiss Observer

Telegrams: FREPRINCO, LONDON.

Published weekly at
21, GARLICK HILL, E.C. 4.

Telephone: CITY 4603.

No. 56

LONDON, JULY 1, 1922.

PRICE 3D.

SUBSCRIPTION RATES

UNITED KINGDOM AND COLONIES	{ 6 Months (26 issues, post free)	66
	{ 12 " (52 " ")	12-
SWITZERLAND	{ 6 Months (26 issues, post free)	Frs. 7.50
	{ 12 " (52 " ")	14.-

(Swiss subscriptions may be paid into Postscheck-Konto: Basle V 5718).

HOME NEWS

On Monday last, Federal Councillor Motta delivered at the graveside the following speech, in honour of the late Minister G. Carlin:—

“Avant que la terre maternelle n'ait accueilli dans son sein le corps de l'homme qui lui est revenu de la terre étrangère, je voudrais remplir ici un pénible devoir: Au nom du Conseil fédéral et au nom du peuple suisse tout entier, j'envoie à celui qui fut parmi nous le ministre Gaston Carlin, le doyen de notre corps diplomatique, l'hommage de notre gratitude et notre dernier adieu.

Gaston Carlin venait de quitter la Haye; il venait à peine de présenter ses lettres de créance au président du Reich allemand: ses débuts à Berlin se faisaient dans une atmosphère réconfortante de sympathie; il jouissait de la pleine confiance du Conseil fédéral et du gouvernement allemand. Que sa veuve, si digne et si malheureuse, que ses filles, gracieux rayons dans son existence, si chères par leur père, que tous ses parents veuillent bien accepter l'assurance que leur peine et leur deuil sont aussi les nôtres.

Gaston Carlin était né pour la diplomatie. Aussi, à côté des missions permanentes qu'il eut à remplir, le Conseil fédéral lui confia-t-il à plusieurs reprises des missions spéciales très délicates et importantes dans les conférences et les congrès internationaux.

La diplomatie est un art difficile. Le talent et le savoir à eux seuls ne suffisent pas. Il faut encore une expérience consommée des choses et des hommes, même les qualités les plus brillantes peuvent y devenir un danger. Le tact, c'est le don souverain. Or, le tact est un don qui ne court pas les rues; il dépend en partie des traditions de famille et d'éducation; il suppose une possession parfaite des matières à traiter, l'agrément personnel, la maîtrise absolue de soi-même, le sens de la limite, la capacité de distinguer les nuances et de comprendre à demi mot, l'habileté à saisir le moment opportun pour battre en retraite ou pour déclencher une offensive.

Gaston Carlin connaissait son art. Il avait à un degré supérieur la vertu du travail. Il avait l'esprit pénétrant, précis et clair du juriste; il possédait la culture étendue de l'homme qui a bu aux sources de plusieurs civilisations et de leurs littératures. Son horizon intellectuel s'était élargi au contact de peuples très différents. Il se sentait attiré par le calme, l'esprit de suite et le bon sens infaillible des races anglo-saxonnes. Il avait appris que la diplomatie d'un petit Etat comme le nôtre ne peut pas s'appuyer sur la force matérielle; elle doit en imposer, par conséquent, par sa valeur intrinsèque et sa probité. Mais, avant tout, Gaston Carlin était un patriote. Au-dessus de toutes les autres préoccupations il plaçait la dignité et l'indépendance du pays. Le citoyen auquel était échu l'honneur de représenter son Etat à l'étranger était à ses yeux le témoin de la patrie. Certaines polémiques que sa nomination récente au poste de Berlin avait fait surgir, lui semblaient et étaient effectivement bien injustes; il en fut affecté, mais n'y prit garde. L'homme qui tient un rôle élevé dans la vie de l'Etat doit savoir accepter sans amertume toutes les critiques. Sa devise restera toujours: 'Bien faire et laisser dire.'

Dormez en paix, mort vénéré. Reposez dans la miséricorde de Dieu avec la certitude du devoir accompli. Veillez sur les destinées de notre patrie. La Suisse, mère commune, s'incline devant votre tombeau, car vous l'avez servi fidèlement comme un des meilleurs de ses enfants.”

The Swiss Government has concluded an agreement with the Norwegian Government, mutually cancelling the visa demand for passports of travellers other than those in search of employment. The agreement comes into operation to-day, the 1st of July, 1922.

M. Lakhowsky, engineer, of Paris, has commenced an action in the Federal Supreme Court against the Swiss Confederation.

Plaintiff alleges breach of contract in connection with the chartering of vessels for the Swiss Government during and after the Great War. He claims 32 million francs as damages and interest for non-fulfilment of the contract entered into with him. Indirectly this action arises out of the disastrous "Union maritime" affair, which has been the subject of so many heated passages in the Federal Chambers and in the Swiss press.

That the chemical industry of Basle has suffered acutely in consequence of the universal trade depression is evident from the following export figures pertaining to colours and aniline dyes, which are published by the Basle Chamber of Commerce:—

1913	1919	1920	1921
(In million francs.)			
28.9	135.8	211	67

The representatives of twenty Luganese Societies met recently and strongly condemned the vile act of a few individuals who threw into the Lake of Lugano a wreath, placed at the foot of the William Tell monument by a number of Italian societies from Varese who were passing through Lugano. They further urged the communal authorities to employ every means for tracing and punishing the perpetrators.

Lightning struck a herd of cattle on an Alp above Lungern which had sought shelter during a thunderstorm beneath a huge pine tree.

The "Senn" having descended to the valley for the night, only discovered next morning the havoc wrought among his charge, when he found six valuable cows dead.

Accompanied by the alpine guide Walter Risch, Messrs. Gyger and Katzer, from St. Moritz, accomplished this season's first ascent of the Piz Bernina, 4,055 metres, under perfect weather conditions.

The funicular leading to the "Reichenbach-Fälle" in the Aareschlucht, which has been lying idle ever since the